



L'Écho de Barkmere – mars 2025

Voici un résumé de la dernière réunion du conseil municipal ordinaire tenue samedi le 8 mars 2025 :

ANNONCES

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Mme Susan Ann King née Murray, samedi le 1^{er} mars. Susan était la mère de Doug, Joan, Chris et Sarah Robinson. Toute la communauté sait que Joan et Sarah adorent pagayer sur le Lac, mais cette passion vient de leur mère. Susan adorait le Lac des Écorces et la nature qui l'entoure. Le Conseil municipal de Barkmere a offert ses plus sincères condoléances à la famille Robinson et a tenu une minute de silence à la mémoire de Susan.

Un ancien membre de notre communauté, M. Stuart Henry, est également décédé le mois dernier. Il a grandi dans les Étroits dans le chalet qui est maintenant la propriété de la famille Marpole.

SUIVI DE LA DERNIÈRE SÉANCE

Nous avons reçu le rapport de M. Stuart Jack au sujet du projet de création de sentiers sauvages sur la Presqu'île. Le soutien au projet est presque unanime, malgré quelques préoccupations légitimes, et les membres du Conseil ont été convaincus de poursuivre. Les commentaires serviront à préparer un plan définitif et une demande officielle auprès du Ministère des Ressources Naturelles et des Forêts (MRNF), qui gère les terres publiques. Cette demande devra être adoptée par le Conseil avant sa transmission plus tard ce printemps.

COMMENTAIRES SUR L'ENVIRONNEMENT

Par le conseiller Jake Chadwick

Nous avons reçu le premier rapport de l'OBVRPNS concernant les analyses de benthos que nous avons effectuées l'été dernier.

Pour rappel, l'analyse du benthos, également connue sous le nom d'analyse benthique ou de surveillance benthique, implique l'étude et l'analyse des organismes benthiques, qui sont les plantes, les animaux et les micro-organismes qui vivent sur, dans ou près du fond des masses d'eau telles que les océans, les rivières, les lacs et les cours d'eau. Ces organismes, collectivement appelés benthos, comprennent un large éventail d'espèces telles que les vers, les crustacés, les mollusques et divers micro-organismes.

Le benthos est un excellent indicateur de la santé environnementale des écosystèmes aquatiques. Ils sont très sensibles aux changements de la qualité de l'eau et aux niveaux de pollution. L'étude de la composition et de l'abondance des communautés benthiques permet de détecter la présence de polluants et d'évaluer l'ampleur de la dégradation de l'environnement. Le déclin de certaines espèces peut être le signe d'une pollution ou d'une dégradation de l'habitat. Une grande diversité de benthos indique généralement un écosystème sain. Les chercheurs estiment que l'analyse du benthos est probablement le meilleur indicateur d'alerte à long terme des effets négatifs du changement climatique. En commençant à collecter des données dès maintenant, nous serons mieux à même d'anticiper et de gérer l'avenir.

Nous avons établi deux sites d'essai, l'un en amont de l'entrée principale dans l'affluent principal du lac (site Jackrabbitt), et le second dans l'affluent de Cope Bay (site Cope Bay). La méthodologie employée est très détaillée et elle examine le type et la diversité des macroinvertébrés présents dans les cours d'eau et mesure de manière générale la qualité de l'habitat dans les cours d'eau. L'habitat peut être influencé négativement par l'érosion des berges, par exemple. Enfin, une analyse statistique a été réalisée pour déterminer s'il existait une différence significative entre les deux sites.

Les conclusions résumées sont les suivantes

1. La qualité des habitats des deux sites d'essai a été jugée « sous-optimale », la deuxième meilleure classification de l'échelle (après « optimale »). Bien que les scores soient juste en dessous de la classification « optimale », les raisons possibles de ce score inférieur incluent le fait que le site Jackrabbitt se trouve sous les lignes hydroélectriques avec peu de couverture arborée. Ainsi, le site de Jackrabbitt a obtenu un score inférieur à celui de Cope Bay pour cette mesure.
2. Le score benthique (ISBsurvol) pour les deux sites était « bon », la catégorie la plus élevée possible. Ce score élevé indique une riche biodiversité benthique et, surtout, la présence de macroinvertébrés sensibles, ce qui témoigne d'un environnement aquatique généralement sain.
3. Dans les deux sites, il y avait une population relativement importante de macroinvertébrés qui sont très sensibles à leur environnement et donc à la pollution. Ceci confirme également la qualité très saine de l'eau.
4. Il n'y a pas de différence statistique entre les résultats des deux sites.

En conclusion, cette première série de données de base est positive et encourageante. Toutefois, l'objectif principal des études en cours sur le benthos est de mesurer les changements au fil du temps. Par conséquent, nos prochains tests, qui seront effectués dans deux ou trois ans, pourraient être révélateurs. Le rapport final sera publié sur le site web de la ville et je vous encourage à le consulter.

LOTS SUBMERGÉS AU DÉBARCADÈRE

La Ville de Barkmere se prévaut de son droit de préemption pour la vente des lots submergés en face du débarcadère. Le ministère du Revenu, qui gère ces lots au nom d'une corporation maintenant disparue, avait mentionné qu'ils avaient reçu une demande d'achat pour ces lots. Ainsi, les installations de quais public et de location pourront être protégées si jamais quelqu'un voudrait acquérir ces lots.

RÈGLEMENT SUR LES DÉMOLITIONS

Un avis de motion a été présenté pour l'adoption future d'un règlement sur les démolitions. Autrefois optionnel, un tel règlement est maintenant obligatoire et doit minimalement établir des lignes directrices

et les obligations à respecter pour la démolition d'immeubles patrimoniaux. Éventuellement, un règlement sur l'entretien et la rénovation des bâtiments devra également être adopté.

DERNIER CONSEIL DE LA MRC DES LAURENTIDES

Au sujet des immeubles patrimoniaux, la MRC doit se doter d'un inventaire de ces immeubles. Comme dans les autres MRC au Québec, il semble difficile de trouver une ressource pour dresser cet inventaire, à un coût raisonnable. Trois offres ont déjà été refusées.

La grande majorité des maires ont rejeté l'idée d'imposer une taxe sur l'immatriculation des véhicules pour le financement du transport collectif, sans avoir adopté au préalable un plan de développement de la part d'organisme Transport Adapté et Collectif des Laurentides. De nombreux maires ont aussi déploré ce qui leur semble une taxe inéquitable, parce qu'elle ne s'adresse pas à l'ensemble des contribuables, ou encore qu'elle s'adresse à des communautés qui ne pourront pas utiliser le service.

La MRC va loger une plainte officielle contre la compagnie Scierie Carrière pour sa négligence lors d'une récente coupe forestière dans la municipalité voisine de Montcalm. La plainte vise également personnellement l'ingénieur forestier en charge des travaux. Les dommages environnementaux ont été jugés très importants lors de cette coupe.

La MRC demande également au MRNF de ne pas donner d'autorisation pour un chemin multi-usage à être construit à Lac-Tremblant-Nord par suite d'un jugement de la Cour supérieure du Québec, qui sera appelé par cette municipalité et d'autres parties prenantes. À suivre...

Pour terminer, le ministère de l'Environnement a approuvé le Plan régional des milieux humides hydriques de la MRC. C'est une étape importante car ce plan identifie un grand nombre de milieux humides dans la zone visée par notre demande de création d'une aire protégée en amont du Lac des Écorces.



Photo du débarcadère, le 11 mars

Photo par : Shanny Larose

Pour plus de détails, consultez le procès-verbal de la réunion du Conseil qui sera affiché sur le site Web de la Ville une fois qu'il sera ratifié, généralement quelques jours suivant la prochaine réunion du Conseil.